C/2024/6123

9.10.2024

Communication de la Commission conformément à l'article 16, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Obligations de service public portant sur des services aériens réguliers

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/6123)

État membre	Slovaquie
Liaison concernée	Bratislava (LZIB/BTS) — Košice (LZKZ/KSC)
Date d'entrée en vigueur des obligations de service public	30.3.2025
Adresse à laquelle le texte et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'obligation de service public peuvent être obtenus	Ministère des transports de la République slovaque Boîte postale 100 810 05 Bratislava Slovaquie Courriel: AviationPSO@mindop.sk Tél. +421 2 594 94 744 Page web: https://www.mindop.sk/ministerstvo-1/doprava-3/civilne-letectvo/letecka-doprava/PSO